La Lettre d'Alertes

Avril 2012
Numéro 28

EDITORIAL

L'allongement de la vie et le vieillissement progressif de la population auront des conséquences certaines sur l'équilibre entre les périodes d'activité professionnelle, de scolarité et de retraite qui ont tendance à s'allonger. Pour que ce déroulement se passe dans des conditions plus égalitaires, il faudra développer l'esprit de solidarité entre les générations. C'est ce à quoi Alertes travaille dès à présent par l'action de sa commission inter génération et par son implication dans les « Cafés de Ages ».
Nos futurs responsables politiques ne doivent pas oublier la situation difficile que vivent des personnes âgées à domicile ou en établissement et confrontées à une protection sociale « à la française » qui subit de nombreux reculs.
A l'initiative d'Alertes, 23 organisations de notre département sont intervenues auprès de chaque candidat pour qu'il prenne en compte les propositions que nous avions élaborées, pour la mise en place d'un cinquième risque.
Inter génération et prestation autonomie sont deux éléments indissociables dont chacun de nous devra tenir compte lors de son choix pour les prochaines échéances présidentielle et législative.

Jacqueline CHAPUIS
Présidente d'Alertes

Lettre aux candidats à la Présidentielle (extraits)

Vous vous êtes déclaré candidat à la lourde responsabilité de Président de la République Française. Vous devez donc connaître l'immensité des besoins ressentis par la majorité de nos concitoyens. Nous tenons cependant à attirer votre attention sur une question qui concerne un nombre important de Français. C'est le million et demi de bénéficiaires de l'**A**llocation **P**ersonnalisée d'**A**utonomie et de la **P**restation de **C**ompensation du **H**andicap, qui ont bien du mal à prendre en charge moralement et financièrement leur situation de dépendance. Ce sont les quatre millions d'aidants familiaux qui, jour après jour, sont confrontés aux difficultés matérielles et psychologiques de leurs parents. Tous estiment nécessaire la mise en place rapide d'une prestation communément appelée allocation d'autonomie.

Dans le département de l'Isère, l'Association Alertes a réuni 25 organisations, sensibilisées à cette question. Elles ont réfléchi ensemble à l'élaboration de propositions qui seraient positives pour la majorité des personnes concernées et se sont retrouvées sur un certain nombre de positions communes.

Pour mieux faire connaître ces demandes elles ont organisé à travers tout le département, la diffusion d'un document tiré à plus de 44 000 exemplaires et dont nous vous joignons un spécimen.

Notre document explicite des revendications émises dans l'intérêt des personnes dépendantes et de leurs familles et que nous vous demandons de reprendre en votre programme :

- Une réforme ambitieuse et cohérente qui concrétise **l'universalité du droit à compensation par la création d'un risque autonomie de sécurité sociale** pour toutes personnes (âgées, handicapées…) se retrouvant en perte d'autonomie temporaire ou durable, quels que soient l'âge, le projet de vie et le lieu d'habitation de la personne,

- La mise en place rapide **d'une allocation de compensation universelle et personnalisée** (personnes âgées et personnes handicapées) par un financement basé sur la solidarité nationale, assis sur les richesses produites par le travail mais aussi sur les revenus du capital.

- La suppression de la barrière d'âge à 60 ans : La loi votée en 2005 devait entrer en application en 2010 mais les décrets d'application sont toujours en attente.

- Un élargissement de l'APA au lieu de la réduction parfois annoncée pour le GIR 4. Une meilleure prise en charge de la perte d'autonomie sera créatrice de milliers d'emplois nouveaux.

Nos organisations ont aussi été unanimes pour :

- refuser le **recours sur succession.**

- refuser le recours obligatoire à des assurances privées pour la couverture de ce risque.

La prise en compte de la perte d'autonomie des personnes âgées ou handicapées est l'un des défis de notre société du XXIème siècle. L'aide à l'autonomie, quel que soit l'âge, doit rester dans le champ

Suite en page 2

Le mardi 5 juin
A notre local de la Grange du château à Eybens
Nous vous invitons à participer nombreux
à 17 h 30 à notre Assemblée Générale
à 19 h au dixième anniversaire d'Alertes
Ensemble, autour du pot de l'amitié

Suite de la page 1

de la protection sociale.

L'effort demandé pourrait, à certains, paraitre important mais il sera loin d'être insurmontable pour les finances de notre pays et nous sommes conscients que vous aurez à cœur d'assumer ces choix politiques nécessaires, reflet d'une politique volontariste et bénéfique à tous les Français.

Nous sommes assurés que vous aurez la volonté politique de répondre à l'attente de millions de personnes âgées ou handicapées et de leurs familles.

Ensemble nous vous demandons d'inclure ce projet dans le calendrier de votre programme et de vous engager à le réaliser dans une concertation avec les partenaires concernés.

Nous aurons à cœur d'y veiller.

Association ALERTES, Association France Alzheimer, FGR-FP, CODERPA, UNSA, Association ODPHI, Association ADPA, UD CSF Isère, UD 38 CFTC retraités , UTR CFDT Isère, USR CGT Isère, AD-PA, UNA38, FNAR 38, ARREBPA, OMR Eybens, CLARG, UDIPRA UFR CFR, UD CCAS, FSU 38, ,Fédération Isère UNRPA, UD CGT 38 .

Alertes a organisé en partenariat avec BIVACS (Bien Vivre son Autonomie Chez Soi) le mercredi 21 mars, une conférence sur le thème des chutes. Lors de cette rencontre divers matériels innovants ont été présentés favorisant la prévention des chutes.

La Commission « Familles »

La commission « familles » d'Alertes a terminé sa plaquette « Contre la maltraitance, promouvoir la bientraitance en établissement ». Pour la commission, la maltraitance existe chaque fois que la personne âgée, quel que soit son état physique, psychologique ou social, n'est plus reconnue, que la notion de « qualité de vie » n'existe plus.
En voici quelques extraits qui sont des propositions de la commission.
- Instaurer le plus rapidement possible un ratio de 1 encadrant pour 1 résident.
- Obtenir que le directeur soit secondé par un cadre administratif.
- Favoriser la création d'associations de familles ; les ouvrir aux bénévoles et créer le besoin pour les familles de s'investir dans la vie de l'établissement.
- Retirer les amortissements du prix de journée et à la place établir une solution de péréquation.

Cette plaquette servira, entre autres, pour le suivi du schéma autonomie. L'intégralité de son contenu est sur le site internet d'Alertes.
On peut aussi se la procurer au siège d'Alertes à la Grange d'Eybens.

Cafés des Ages

En janvier dernier nous avons été invités à DIJON au colloque international consacré au «droit de vieillir» et avons participé à plusieurs débats interactifs.

Nous venons d'animer un café des âges à VARCES sur le thème de « l'information hier, aujourd'hui, demain », avec pour la première fois la participation active d'une classe du Collège Jules Verne.Rencontre exceptionnelle réalisée en partenariat avec le Centre Socio-culturel Emile Romanet. Une quarantaine de personnes étaient réunies dans une salle où étaient exposés les moyens d'information du temps passé : journaux, radio de l'après guerre, vieux tourne disque.... Le débat a ravivé des souvenirs de personnes âgées qui n'avaient à l'époque que la radio et les journaux pour s'informer. Aujourd'hui les collégiens ont d'autres possibilités d'information avec internet le téléphone portable et la télévision.

A FONTAINE et à VIENNE, seront prochainement abordés les thèmes de la vie affective des séniors.

Une évaluation des cafés des Ages avec une stagiaire et un film sur nos cafés sont en projet.

alertes
La Grange du Château- 8, rue du Château
38320 EYBENS
tél 04 76 24 08 63

Notre site internet **www.alertes38.org**
Notre courriel :
contact@alertes38.org

Bulletin d'adhésion 2012 (du 1er janvier au 31 décembre)

Je souhaite soutenir et participer aux actions développées par l'Association *alertes*
La Grange du Château - 8, rue du Château - 38320 EYBENS - tél 04 76 24 08 63

Monsieur, Madame,.....
Fonction.....
Tél..... Fax..... e-mail.....
Adresse.....
Code postal.....Ville.....

Je joins à mon bulletin d'adhésion un chèque à l'ordre d'ALERTES de :
10 euro (adhésion individuelle)
30 euro (adhésion de mon association)
75 euro (adhésion de soutien))

Fait le ;.....

Signature :